

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JUILLET 2025

III – AFFAIRES GENERALES

Rapport n°1 : Approbation du Rapport d'Activités 2024 de « D'Artagnan en Fezensac »

Il appartient au Conseil Communautaire de prendre acte du rapport d'activités 2024 de la communauté de communes.

Mme la Présidente présente le document annexé pour lequel l'ensemble des services de « D'Artagnan en Fezensac » a contribué à la rédaction. Mme la Présidente a souhaité un rapport plus lisible pour tous, plus précis sous une présentation uniforme.

Il sera communiqué à l'ensemble des communes du territoire à l'issue du conseil communautaire pour être porté à la connaissance des conseils municipaux.